



La présentation se poursuit sur EDCSV, son bureau et son conseil nouvellement nommé, fin 2015. Il comprend actuellement :

- 10 membres représentant les labos
- 1 membre représentant les IATOS
- 6 membres extérieurs
- 5 représentants des doctorants qui seront élus par leurs pairs le 19 mai 2016.

Soit au total 22 membres. La règle officielle (décret du 7 août 2006) est respectée (le conseil doit comprendre entre 12 et 26 membres).

Cependant au printemps 2016, une décision du CAC de la COMUE impose de passer tous les conseils d'ED (quelle que soit sa taille) à 26 membres dont 5 représentants des doctorants. Nous devons donc nommer deux autres membres représentant les labos et deux membres extérieurs.

Il est décidé de procéder lors de ce conseil à la nomination des deux membres représentant les labos. CB rappelle les critères retenus pour sélectionner les nouveaux candidats (cf CR du conseil du 6 novembre 2015). A partir de la liste des candidats pour le conseil (15 candidatures reçues), le bureau propose plusieurs noms qui sont mis au vote.

**Les candidatures de Diane Godin-Ribuot (HP2) et de Sami Halila (CERMAV) sont votées à l'unanimité.**

Concernant les élections des représentants doctorants, il est demandé par le CAC que les listes comprennent 5 candidats + 5 suppléants avec une alternance homme/femme.

Remarque : La composition du nouveau comité HDR (cf CR du conseil du 6 novembre 2015) a été validée par le CAC.

### **3/ Les chiffres de la rentrée 2015-16**

EDCSV compte 343 doctorants inscrits pour l'année 2015-2016, mais à la date du conseil, il en reste 289 (la différence correspond aux soutenances qui ont eu lieu depuis le 1<sup>er</sup> novembre). Mais le chiffre réel de doctorants est de 289.

1 <sup>ère</sup> année :	85	(43 H et 42 F)
2 <sup>ème</sup> année :	80	
3 <sup>ème</sup> année :	88	
4 <sup>ème</sup> année :	70	(réel 26 au 01/04/2016)
5 <sup>ème</sup> année :	19	(réel 9 dont 3 salariés )
6 <sup>ème</sup> année :	1	(salarié)

### **4/ Discussion sur le fonctionnement de l'ED**

Dans ce CR, seuls les points

*Financements* : Toutes les thèses sont financées (1000 euros min, ce montant serait à revoir). Peu de CIFRE (3) et pourtant les taux de succès sont importants. Attention aux financements étrangers (selon les pays ou l'organisme bailleur, il y a eu parfois des problèmes).

*Formations* : obligations d'effectuer env 120 h sur les 3 ans (1/3 scientifique, 1/3 insertion professionnelle, 1/3 transversal). Dans le cadre d'un label, les formations IP et transversales sont acquises.

CB souhaiterait redynamiser l'offre de formations scientifiques et créer un groupe de travail sur le sujet.

*Insertion des docteurs CSV* : Après 3 ans, majoritairement (50%) en CDD dans le milieu de la recherche. Le point sur ces chiffres sera fait lors d'un prochain conseil.

*Concours EDCSV* : il s'agit d'un concours très compétitif, transparent, équitable, réservé prioritairement aux candidats M2 sortants. Les membres du jury ne présentent pas de candidats. Les membres extérieurs du jury apportent beaucoup. Après le recul de plusieurs années, la formule semble bien rôdée et être bien acceptée aussi (avait été saluée aussi par l'HCERES).

Le calendrier du concours 2016 est présenté. Pour un problème de budget cette année, le nombre de membres extérieurs sera réduit à 3 (au lieu de 5).

CB présente le nombre de CDs distribués par EDCSV sur concours sur les 4 dernières années.

**2013 : 17 Contrats ordinaires + 3 contrats président + 3 contrats Région**

**2014 : 15 Contrats ordinaires + 3 contrats Région + 1 autre financement**

**2015 : 15 Contrats ordinaires + 2 contrats Région**

**2016 : 15 Contrats ordinaires + 3 contrats Région + 1 alloc FRM (?)**

Rq : EDCSV était éligible en 2016 pour présenter deux candidats bien classés du concours à la FRM. Réponse en juillet.

Se pose aussi la question du recrutement des candidats sur les CDs AGIR/Thématique attribués hors concours. Certaines EDs ont fait le choix d'auditionner les candidats. Il n'est guère possible de les auditionner dans le format du concours actuel. Il faudrait un jury à part. A discuter pour 2017.

*Comité de suivi de thèse* : 2 CSTs obligatoires, à l'entrée en 2A et 3A. Si cette mesure a eu un peu de mal à se mettre en place au début, trois ans plus tard, l'impression est plutôt largement positive tant du côté des doctorants que des encadrants. C'est cependant beaucoup de travail en plus pour Magali car il faut courir après les CR. L'idéal serait de les rendre obligatoire pour la ré-inscription. Cela se pratique ainsi dans de nombreux endroits. Il faut aussi communiquer davantage sur le rôle du CST.

*Taux d'encadrement* : ce taux a été fixé à 300 % en 2013. Une co-direction ou coencadrement = 50%. Peu de dépassements observés (max 350%).

*Mobilité des doctorants* : séjours courts dans un autre laboratoire hors de Grenoble (en France ou à l'étranger). Financement à hauteur de 500 euros pour 5 projets max. Un bilan de cette action est présenté.

*Journée Annuelle des Doctorants (JAD)* : 3eme édition cette année le 16 juin 2016. Difficile de trouver une date car il faut disposer d'un amphi pour une journée complète et avoir un espace pour les posters et la restauration. On aimerait attirer davantage les encadrants !

*Prix de thèse* : EDCSV doit présenter au max 2 candidats. Ils sont sélectionnés par le bureau sur la base de l'excellence relevée dans les rapports de soutenance et la soutenance elle-même. CB souhaite impliquer à l'avenir davantage le conseil.

*Projets* : CB présente à la fin de ce conseil une série d'actions qu'elle souhaite mettre en place avec l'aide du bureau et des membres du conseil.

- Mini-guide à l'attention des doctorants et directeurs de thèse  
*mode d'emploi, règlements, conseils, ...*
- Rénovation du site WEB (versions française et anglaise)  
*améliorer la convivialité*
- Etoffer le catalogue de formations disciplinaires
- Mettre en place un suivi individuel des doctorants  
*bilan de compétences, enquête de satisfaction, tutorat( ?)*
- Mettre en place un annuaire des anciens doctorants CSV  
*favoriser les contacts doctorants/docteurs*
- Développer les actions à l'international
- Impliquer davantage les doctorants et labos dans la vie de l'ED